

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU SYNDICAT MIXTE DOUBS LOUE**

**Date d'affichage :**  
15 12 2025

L'an deux mille vingt-Cinq, le 15 décembre à dix-huit heures, le comité syndical du Syndicat Mixte Doubs Loue, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'HOTEL D'AGGLOMERATION DU GRAND DOLE, sous la présidence de Monsieur Etienne CORDIER.

**Date de convocation :**  
01 12 2025

**Nombre de  
délégués :**

En Exercice : 12  
Présents : 10  
Votants : 10  
Excusés : 03

**PRESENTS :** M Etienne CORDIER, M BAUD Jean Baptiste, M DAVID Franck, M MEUGIN Olivier, M BARBERET Emmanuel, M GOUNAND Alain, M VUILLET Christian, M PICHON Jean Claude, M THIEBAUT Pierre, VALLET Charles suppléant de M DECOTE.

**EXCUSEES :** Mme GAY Florence (donne pouvoir à M DAVID), Mme CALINON Séverine, M DECOTE Yves,

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M VUILLET Christian

**D 38 25 – AUTORISATION QUART INVESTISSEMENT**

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L 1612-1

Considérant que la date d'adoption du budget primitif de l'année 2026 est programmée au mois de mars 2026, après le 31 décembre de l'exercice en cours,

Considérant les obligations du Syndicat mixte Doubs Loue en matière d'engagement et de mandatement des dépenses d'investissement, afin d'assurer un fonctionnement normal des services,

Considérant pour ce faire qu'il est nécessaire d'optimiser la gestion par le recours aux facultés offertes par l'article L 1612-1 du Code général des collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des présents :

- **AUTORISE** par anticipation l'engagement, la liquidation et les mandatements des crédits d'investissement dans la limite du quart des crédits votés lors de l'exercice précédent comme indiqué ci-dessus arrondi à l'euro :

Chapitres	Voté au BP 2025	Mandatement au ¼
20 immobilisations corporelles	1 994 186.50	498 546.62
21 immobilisations incorporelles	1 111 644.20	277 911.05

A DOLE, le 15 DECEMBRE 2025,

Le Président,

**RENDU EXECUTOIRE  
POUR EXTRAIT CONFORME**

  
  
M Etienne CORDIER